

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 14 OCTOBRE 2025

Présents :

Les parents d'élèves élus au conseil d'école : Mmes Hugon , Estrader. Ms Bouiller , Moncel

Les élus municipaux : M. Chavand Maire, Mme Pouvreau adjointe aux affaires scolaires

Les enseignants : Mmes Félicoli, Gloppe, Laurent - Ms Bruin et Gonnin.

DDEN (Délégue Départementale de l'Éducation Nationale): M Gourbeyre

Excusée : Mme Braizaz (DDEN)

Secrétaire de séance : A. Félicoli

Le conseil d'école : ses attributions

Le conseil d'école est une instance qui réunit enseignants, parents, mairie et DDEN 3 fois par an.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur :

- l'utilisation de l'école sur, et en dehors du temps scolaire, l'hygiène, les activités périscolaires, la sécurité des enfants, l'accueil des enfants en situation de handicap, la cantine et le périscolaire, le fonctionnement de l'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les actions pédagogiques et le projet d'école. Les points concernant les activités en classe ne font pas partie des prérogatives de cette réunion. Les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) sont nommés officiellement par l'inspection académique (leur rôle : relation entre parents d'élèves, enseignants et administration) ; leurs champs de compétence sont : la sécurité dans et autour de l'école, la restauration scolaire, les bâtiments et le mobilier, la santé et l'hygiène et les activités périscolaires.

Ils peuvent être médiateurs bénévoles. Ils sont militants de la laïcité et de la citoyenneté.

Rentrée, effectifs, piscine, USEP

Cette année, la rentrée a eu lieu le 1er septembre avec un effectif de 70 élèves :

PS/MS : 16 (9+7) - GS/CP : 17 (7 +10) - CE1/CE2 : 16 (6 +10) - CM1/CM2 : 21 (10 + 11).

Les effectifs bas dans les classes permettent de fonctionner de manière plus sereine.

Une AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) intervient 9 heures dans l'école le mardi après midi et le vendredi toute la journée. 2 enfants sont dans le champ du handicap.

Une ATSEM (Corinne Danguin) travaille à temps plein dans l'école, elle est rattachée à la classe maternelle. Mme Gloppe demande à la mairie si elle pourrait avoir quelques heures d'aide dans sa classe comme ATSEM. La mairie répond négativement à cette demande (pas de personnel formé).

Cette année les 4 classes ont adhéré à l'USEP. La 1^{ère} rencontre cross a eu lieu le 7 octobre 2025 sur le site de St Laurent d'Oingt qui a réuni environ 500 enfants (de la GS au CM2). Le bureau de l'association a été renouvelé cette année. D'autres rencontres auront lieu au fil de l'année pour chacune des 4 classes de l'école. 5 € sont demandés aux familles, la commune finançant à hauteur de 5 euros.

La piscine aura lieu cette année pour les GS-CP-CE1 car le bassin d'Aquazergues qui nous accueille sur Anse a rouvert après travaux. Les séances débuteront le 20 avril mais il manque des parents accompagnateurs avec agrément (date d'agrément prévue en décembre pour les parents qui le désirent) ou sans agrément (pour le bus). Le coût du transport est pris en charge par la mairie et l'amicale laïque. L'objectif n'est pas d'apprendre à nager mais de savoir se déplacer dans l'eau sans peur.

Règlement intérieur : approbation

Le règlement intérieur est accepté à l'unanimité.

Le harcèlement

Un plan national de lutte contre le harcèlement à l'école et concernant tous les établissements scolaires a été généralisé en 2022. Les élèves de CE2/CM1 et CM2 doivent remplir un questionnaire. Nous organiserons cette année une journée contre le harcèlement le 18 novembre avec toute l'école. Des situations de harcèlement ont déjà été observées les années précédentes ce qui a eu comme conséquence une vigilance accrue des enseignants. Un travail toute l'année est mené auprès des enfants. Un protocole existe en cas de harcèlement.

M Gonnin tient à remercier la médecine scolaire (médecin et infirmière) qui est d'une grande aide pour traiter certaines difficultés à la demande des parents ou des enseignants.

Projets divers

- Toutes les classes iront au musée *Fossiléa* en fin d'année scolaire. (sortie financée par l'amicale laïque)
- Le Géoparc interviendra auprès des classes de CE et CM (2 interventions financées par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées)
- Une rencontre en chansons est prévue avec d'autres écoles au mois de mai (rencontre chorale)
- La fédération de la chasse va intervenir dans les classes de CE et CM sur le thème de la haie.
- Les 2 classes De PS à CP iront au cinéma de Chambost- Allières en novembre (sortie financée par l'amicale laïque)
- Les classes de CE/CM iront à Lyon pour un concert et une randonnée. (sortie financée par l'amicale laïque)
- La sécurité routière viendra pour la classe de CM (financée par la commune)
- Projet issu du CME (Conseil Municipal des Enfants) : une collecte alimentaire sera organisée au profit de l'épicerie solidaire du Bois d'Oingt. La coordinatrice viendra présenter le projet dans les classes de CE/CM en novembre.

Cantine/ périscolaire

Cantine

Un changement de règlement a été signé par les parents. L'organisation de la cantine a changé. Les PS/MS mangent avec les CM et les GS/CP mangent avec les CE ;

Il y a un bon retour : moins de bruit, aide des CM pour le repas des plus petits

Bien penser à apporter des serviettes chaque lundi.

Des problèmes de chaleur extrême ont été constatés au mois de juin à la cantine.

Il faudra réfléchir à une solution de refroidissement.

Il est constaté que les classes de maternelle et GS/CP sont très bruyantes.

Périscolaire :

- Il serait souhaitable que les parents mettent un horaire identique pour tous les enfants qui partent à une même activité dans la halle des sports. Il faudrait prévoir 5 minutes pour tous.
- Les parents doivent penser à noter sur les autorisations de sorties les frères et sœurs qui viennent chercher au périscolaire.

Points école, bâtiment

Travaux effectués :

- Achats de jeux pour la cour
- Nettoyage du mur extérieur Nord de l'école fait cet été
- Pose des planches derrière la barrière de la cour
- Réflexion autour du remplacement de la structure de la cour du bas qui s'abîme :

2 devis sont en cours : le premier devis est de 20 000 euros. Nous attendons l'autre. Cette structure est également utilisée par le centre aéré : une demande de subvention sera demandée à la communauté de communes et aux villages voisins qui utilisent le centre aéré.

Nicolas demande à pouvoir ouvrir ses stores (ils sont fermés pour éviter aux enfants de regarder le parking). Il faudrait agraffer des tissus sur les parties basses des fenêtres. La mairie accepte.

Points soulevés par les parents

- Les parents trouvent que les cartables sont trop chargés depuis la rentrée. Les enseignants seront vigilants.
- Un parent demande la projection pour l'année prochaine au niveau des effectifs : 8 élèves de PS devraient rentrer à l'école.
- Une demande est faite pour qu'une information soit diffusée informant des jours d'art plastique afin que les enfants apportent une blouse ce jour là.

Prochain conseil d'école : **mardi 3 mars 2026, 18 heures.**